



### PRATIQUE RECOMMANDÉE DE LA GFOA

#### RELATION ENTRE L'INFORMATION BUDGÉTAIRE ET L'INFORMATION DES ÉTATS FINANCIERS (JANVIER 2001)

##### Contexte

Le terme « méthode comptable » est utilisé pour définir à *quel moment* les effets des transactions ou des événements doivent être comptabilisés. La méthode comptable utilisée afin de produire des rapports financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) n'est pas nécessairement la même méthode que celle utilisée lors de la préparation des documents budgétaires. Par exemple, les budgets des gouvernements sont fondés sur une méthode de comptabilité de caisse modifiée. Des écarts entre les PCGR et la méthode comptable utilisée pour dresser un budget sont souvent relevés, car les règles régissant l'établissement d'un budget (p. ex. les lois ou les ordonnances de l'État, du comté, de la ville ou de toute autre autorité) diffèrent des PCGR.

Il est essentiel de bien comprendre la méthode comptable des PCGR afin d'inscrire correctement au budget les ressources financières disponibles. Le fait d'expliquer les principales différences qui existent entre la méthode comptable utilisée pour préparer un document budgétaire et celle utilisée pour produire des états financiers conformes aux PCGR aide les intervenants à mieux comprendre et interpréter les chiffres présentés dans les deux documents. De plus, le fait de fournir un document comparatif des deux méthodes comptables peut aider à empêcher que des erreurs soient commises lors de la préparation ou de l'interprétation du budget.

Dans le cas des gouvernements qui utilisent une méthode comptable autre que les PCGR pour établir leur budget, voici certaines des différences les plus courantes entre les PCGR et la méthode comptable qu'ils utilisent :

- Le calendrier des recettes et des dépenses peut être différent selon la méthode comptable utilisée : celle des PCGR ou la méthode comptable budgétaire. Par exemple, selon les principes de la comptabilité des PCGR, les recettes sont comptabilisées dans les fonds publics aussitôt qu'elles sont « évaluables » et « disponibles », alors que la comptabilisation des recettes selon la méthode comptable budgétaire peut être retardée jusqu'à ce que les montants aient été reçus en espèce.
- Les recettes et les dépenses budgétaires peuvent inclure des éléments classés comme « autres sources de financement » et « autre utilisation financière », selon la méthode comptable des PCGR.
- Selon la méthode comptable des PCGR, les changements apportés à la juste valeur marchande des investissements sont généralement considérés comme des rectifications apportées aux recettes, ce qui n'est habituellement pas le cas lorsque la méthode comptable budgétaire est utilisée.

- Selon la méthode comptable des PCGR, les dépenses sont comptabilisées en fonction de la valeur actualisée nette des paiements minimaux exigibles en vertu d'un bail au moment où un gouvernement signe un contrat de location-acquisition nécessitant l'utilisation des fonds publics. Ce type de dépense n'est généralement pas comptabilisé selon la méthode comptable budgétaire.

- Les définitions des éléments utilisés dans les états financiers conformes aux PCGR peuvent différer de celles des éléments utilisés pour des raisons budgétaires (p. ex. les paiements au titre du service de la dette peuvent être comptabilisés à titre de dépense pour des raisons budgétaires, mais présentés à titre de transaction financière ou d'emploi des liquidités dans les états financiers conformes aux PCGR).
- Il est possible que le document budgétaire du gouvernement ne tienne pas compte de tous les organismes présentés dans les états financiers conformes aux PCGR (p. ex. une entreprise de services publics comprise dans des états financiers conformes aux PCGR n'est pas nécessairement incluse dans le budget).
- Selon la méthode comptable des PCGR utilisée au sein des sociétés d'État, des organismes publics de type commercial et des organismes à but non lucratif, la réception du produit pour un emprunt à long terme, les mises de fonds et les paiements principaux à titre du service de la dette ne sont pas comptabilisés dans les opérations, mais la répartition des amortissements et des charges d'amortissement est prise en compte. Le contraire est souvent vrai selon la méthode comptable budgétaire.

### **Recommandation**

La GFOA recommande que le document budgétaire définisse clairement la méthode comptable utilisée pour établir le budget. Si la méthode comptable budgétaire est identique à la méthode comptable des PCGR, cette information doit être clairement indiquée. Si les méthodes diffèrent, les principales différences et similitudes entre celles-ci doivent être précisées. Il peut s'agir, notamment, de la méthode de comptabilité, du calendrier d'application et des définitions utilisés, ainsi que des entités vérifiées. La description des différences entre la méthode comptable budgétaire et celle des PCGR doit être formulée de façon à être compréhensible pour les personnes n'ayant pas de compétences particulières en matière de comptabilité ou de budgétisation. Il est important d'éviter le plus possible d'utiliser des termes de comptabilité techniques. Lorsque ces termes doivent absolument être utilisés, ils doivent être clairement définis et expliqués en détail.

### **Références**

- NACSLB. *Recommended Budget Practices: A Framework for Improved State and Local Government Budgeting*, 1998.
- NACSLB. *Best Practices in Public Budgeting: Narratives and Illustrations*, sur CD-ROM, 2001.
  - POWDAR, Juliet Carol. GFOA. *Budget Awards Program: Illustrations and Examples of Program Criteria*, 1999.